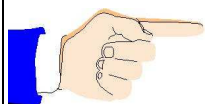


Avant de passer aux choses sérieuses, quelques considérations sur les intéressantes retombées du Regard n°2



Cherchez l'erreur !



Tout plein de rapides et bonnes réponses !

En effet ce n'est pas « notre » Sognolles, mais un quartier de Méry sur Oise, dans le 95.

Et c'était une petite blague de ma part pour voir si vous suiviez !

Il y a eu aussi d'autres réactions à ce bulletin n°2, et je me demande s'il

ne faudrait pas ouvrir une rubrique « **Courrier des lecteurs** », ou mieux un **blog** ouvert à **Tous**, pour simplifier les **GH** (Gentils Habitants), les **GO** (Gentils Organisateur) pour qualifier nos élus, et **GF** (Gentil Farceur) pour désigner votre serviteur ! Qu'en pensez-vous ?

Et à présent les choses sérieuses :

Il y a 2 ou 3 ans, l'association **LE GRES**, inquiète de l'intensification de la circulation automobile dans les rues du village, avait fait une compilation des observations de ses adhérents sur les petits points noirs qu'elle avait soumis à nos élus.

Ceux ci avaient faits eux-mêmes des constats similaires et concordants, et nous avons pu apprécier depuis des travaux allant dans le bon sens, à savoir :

- Aménagement partiel de la place mairie-église
- Un ralentisseur au coin de l'Église
- Un stop et un miroir à l'embranchement Houches-Berthier
- Aménagement rue de Thénisy d'une portion de trottoir mixte piétons-voitures entre le n°12 et la rue du Lavoir et un « coussin » rue du Lavoir.

De plus j'ai lu avec intérêt dans le dernier bulletin municipal les projets de voirie sur les rues Berthier et Cessoy suivis d'effets comme le bitumage de quelques voies annexes.

Ce troisième Regard sera donc consacré à un sujet qui me tient à cœur, la circulation automobile mais surtout le stationnement dans notre village, nous sommes tous concernés.

Sognolles se trouve sur un itinéraire de raccourcis entre Provins et Donnemarie, Cessoy, Mons, Meigneux, et dans l'autre sens entre Nangis, Longueville, Jutigny, Thénisy et Paroy, ce qui génère entre 17h et 19 h une circulation intense dans les 3 rues principales, Cessoy, Berthier et Thénisy, par exemple je vois devant mon portail une voiture toutes les **quinze secondes** !

Ce n'est pas sans danger, car notre village présente une caractéristique singulière, pour des raisons historiques il n'y a pratiquement pas de trottoirs et de refuges dignes de ce nom pour les piétons, notamment dans la rue de Thénisy, anciennement Grand Rue, on y trouve des trottoirs de 50 cm de large sinon moins, ou pas de trottoirs du tout, le plus grave c'est que les quelques trottoirs praticables ou aménagés depuis peu par la municipalité, merci à elle, rue Berthier et rue de Thénisy, ont été immédiatement réquisitionnés par des utilisateurs indéclicats pour ne pas dire franchement égoïstes et sans gêne.

On assiste donc tous les jours à une situation aberrante : **des voitures bien en sécurité sur les trottoirs, et les piétons**, surtout les écoliers, les nounous et leurs landaus, les mamies et les papys, entre autres, **sur la chaussée au milieu des voitures**, dont certaines roulent trop vite (ce sera un autre débat) sans oublier les collégiens qui en hiver rentrent chez eux dans le noir sans aucune protection. Le propriétaire d'un de ces véhicules à qui j'en faisais amicalement la remarque, m'a donné l'argument suivant : « *La rue est étroite, et si je laisse mon véhicule sur la chaussée, on risque de me l'accrocher !* » Il n'a pas tort, **une carrosserie vaut plus que la vie d'un gosse.....**

Il y a des solutions, mais c'est l'affaire de tous !

Rappels : "Extrait : Art. R. 417-10. –

II. - Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les voies vertes, **les trottoirs**, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ; Le maire peut y aménager des emplacements de stationnement, mais avec la signalisation correspondante à ce qu'il autorise, notamment quand les trottoirs sont larges. **Sinon, pas d'exception.**

Je m'associe ainsi au cri d'alarme poussé en page 4 du dernier Notre Village, mais qui manifestement n'a eu aucun effet sensible, car il y a toujours autant de voitures sur les trottoirs !

Du « rapport circulation » du **GREV** il est ressorti aussi :

-Une **constatation unanime**, la vitesse EXCESSIVE de certains conducteurs traversant le village.
-Une **déduction unanime**, RALENTIR ces conducteurs par les moyens appropriés, nos enfants le valent bien !



Voici les observations de nos adhérents rue par rue, dans ce bulletin la rue de Cesso, et par manque de place la suite dans le prochain,

1—Rue de CESSOY.

Un seul point noir, le non respect de la limitation de vitesse entre le **panneau d'entrée d'agglomération** et le **STOP**, une majorité de conducteurs entrent dans Sognolles sans ralentir leur vitesse, c'est-à-dire entre 70 et 90 km/h (vérifié plusieurs fois).



On sort aussi souvent de Sognolles avec ces mêmes vitesses.

Remèdes préconisés par les riverains excédés :

1—un panneau  150 m avant le panneau Sognolles 2 — un panneau  de rappel sous le panneau Sognolles.

Car on a remarqué que ces panneaux modernes placés très haut par rapport au champ de vision habituel des conducteurs qui regardent plutôt vers le bas les alertent beaucoup moins que les vieux panneaux situés à 1,20m du sol, plus larges et plus voyants.

Mais il faut remarquer aussi que beaucoup connaissent parfaitement ces panneaux et leur signification et c'est en toute connaissance de cause et au mépris des autres usagers, piétons, vélos et riverains qu'ils n'en tiennent pas compte.

Je préconise donc en outre un **ralentisseur** dit « doux »  comme celui installé au coin de l'église, **transversal sur toute la largeur de la chaussée** comme à l'entrée de **Mons**, dûment signalé à un endroit qui ne gênerait pas les riverains sur le plan sonore, c'est-à-dire 50m après le panneau d'entrée, juste au coin de la propriété anciennement GAUCHER et au niveau du panneau  ce qui ralentirait les véhicules aussi bien à l'entrée qu'à la sortie de l'agglomération.

Si 2 voitures se croisent à 80km/h au niveau du 51, le pauvre piéton, soit il est dans la boue, soit il va au fossé !

DIVERS=====

Nous avons à présent une Salle polyvalente rénovée, que nous les Anciens nous appelons encore **Le Lavoir**, mais pourquoi « **Le Lavoir** » ?



La pensée du jour : **ouvre une école et tu fermeras une prison** (Victor Hugo, encore lui)

Si comme moi, tu te poses des questions, c'est que comme moi, tu n'as pas les réponses, alors fais comme moi, va chercher les infos à la source, c'est-à-dire la mairie ! (Francis Lattuga, encore lui...)

Dans le prochain bulletin, la rue de Thénisy, et peut-être des infos sur nos impôts, si j'arrive à tout comprendre !

Si vous êtes intéressés, amusés, surpris par cette petite et modeste publication, écrivez-moi potonoir@aol.com

Ce Regard est envoyé par Internet vers 50 adresses, et distribué en papier dans 115 boîtes aux lettres ! **IPMS**